Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : SAINT-ANACLET-DE-LESSARD **Date du scrutin :** 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, NADIA LAVOIE, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
   Poste de mairesse ou maire
   Poste de conseillère ou conseiller 1
   Poste de conseillère ou conseiller 2
   Poste de conseillère ou conseiller 3
   Poste de conseillère ou conseiller 4
   Poste de conseillère ou conseiller 5
   Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

   Du 19 SEPTEMBRE 2025 au 3 OCTOBRE 2025

   Horaire

LUNDI	De De 9H00 à 12H00	De 13H à 16h30
MARDI	De De 9H00 à 12H00	De 13H à 16h30
MERCREDI	FERMÉ	FERMÉ
JEUDI	De De 9H00 à 12H00	De 13H à 16h30
VENDREDI	De 9H00 à 12H00	FERMÉ

   Attention : le vendredi 3 OCTOBRE 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

   Jour du scrutin : **Dimanche 2 NOVEMBRE 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 OCTOBRE 2025 de 12 h à 20 h**

Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 21 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 23 octobre 2025

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 3 octobre 2025 à 16 h 30.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Micheline Boucher.

5. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : Anne-Hélène boucher Beaulieu.

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection, Nadia Lavoie
Adresse : 318 rue principale ouest, St-Anaclet-de-Lessard, QC, g0k1h0
Téléphone : 418-723-2816 POSTE 101

Adjointe ou adjoint, Anne-Hélène Boucher-Beaulieu
Adresse : 318 rue principale ouest, St-Anaclet-de-Lessard, QC, g0k1h0
Téléphone : 418-723-2816 POSTE 109

Signature
Lieu SAINT-ANACLET-DE-LESSARD Date 09 SEPTEMBRE 2025

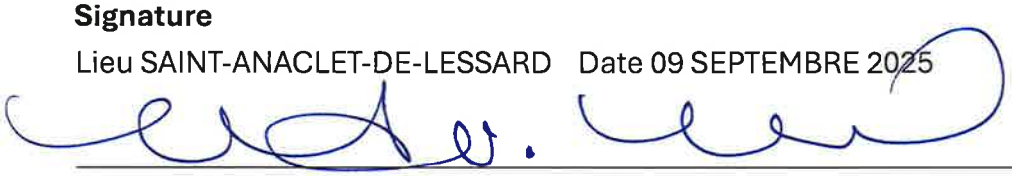

Présidente ou président d'élection